

L'INDÉPENDANT

JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

C. Y. BOURGAIN 17.871

ABONNEMENTS

Bergères (ville).....	Un an	Six mois
Bergères (ville).....	48 francs	26 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	47	25
Autres départements.....	30	15

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste.

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

408, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 50
commerciales.....	—	2
Petites annonces classées.....	—	1
Chronique locale.....	—	1

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LA PAYSANNERIE

Demande sa place au Soleil

Le gouvernement de M. le Maréchal Pétain a, à plusieurs reprises, affirmé qu'il accorderait toute son attention au problème de la terre et qu'il défendrait par tous les moyens la Paysannerie de ce pays.

Nous sommes particulièrement heureux de prendre acte de ces déclarations. Il y a longtemps que nous pensons qu'il faut sortir de la période des discours, de la théorie, pour passer à la politique d'action immédiate.

L'équilibre économique et social a été rompu au détriment de la classe paysanne. Il est urgent de le rétablir et de donner aux ruraux l'égalité économique et l'égalité sociale.

Rétablir l'égalité économique, c'est assurer aux paysans des prix rémunérateurs qui leur procurent un pouvoir d'achat égal à celui qu'ils pourraient avoir à la ville dans des conditions équivalentes.

Donner l'égalité au paysan, c'est le protéger contre les trusts, c'est faciliter l'écoulement de ses produits, l'abaissement du prix se revient, le défendre contre la spéculation.

L'hémorragie rurale date de l'introduction du machinisme et de la création de la grande industrie en France.

Depuis, elle n'a fait que s'accroître. Pourqu'on la terre a-t-elle été abandonnée par ceux à qui elle donne la vie ? Les agriculteurs vivent dans la misère depuis des siècles.

Faisons parler les chiffres et nous aurons la réponse à cette question. Un hectare qui valait 450 fr. en 1913 valait en moyenne en 1938 4000 fr. Hesse 450 %.

Une vache qui coûtait avant la grande guerre 65 fr. en coûtait 600 fr. à deux ans. Hesse 920 %.

Le kilo de porc vil qui se vendait 2 fr. en 1913, était coté 8 fr. en 1938. Hesse 300 %.

La même année, une charrette brabant qui se vendait en 1913 180 fr. en valait 2 000. Hesse 1 100 %.

De mai 1936 à août 1939, les prix des produits agricoles ont monté deux fois plus que ceux des produits industriels.

Depuis l'armistice, vêtements, chaussures, machines agricoles, engrais n'ont pas cessé de monter alors que les produits agricoles étaient taxés dans leur grande majorité.

A la lumière de ces constatations, on comprend pourquoi la terre de France meurt à petit feu, comme s'était une lampe qui manque d'huile.

La marche des Evénements au jour le jour

Cinq mille cinq cents prisonniers malades vont regagner la France. — Lord Baden-Powell, père du scoutisme, est mort.

Deux millions de lettres ont été transmises depuis le début de la guerre par l'agence centrale des prisonniers de guerre installée à Genève. — v. Pierre Laval a conféré avec M. Serrano Suñer. — La France va être divisée en vingt provinces.

Lundi. Le général Antonesco a quitté Londres. — Le Conseil des ministres s'est occupé de l'installation des agriculteurs lorrains, des révisions des citadins et de la réforme de l'organisation municipale.

Le maréchal Pétain s'est rendu aujourd'hui à Lyon pour poser la première pierre du nouveau pont sur le Rhône. — Un cyclone s'est abattu sur Lille. Des dizaines de millions de dégâts. — M. Peyronnet, au cours de sa visite à la Préfecture de Police, a déclaré : « J'espère que les conversations en cours rendront possible et prochain le retour du gouvernement à Paris ».

M. Léon Blum, Taladier et le général Gamelin sont écroués à Bonnac. — Le tirage de la 13^e tranche de la Loterie Nationale aura lieu le 27 novembre, salle Pleyel. — Le général Bricard est nommé Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. La composition du conseil de l'ordre est également modifiée.

Mardi. De retour à Vichy, M. Laval a rendu compte de ses entretiens au maréchal Pétain. — Une violente tempête a ravagé les côtes normandes. Les digues sont rompues par un raz de marée ; à la Rochelle, l'eau envahit les quais ; à Boulogne-Sur-Mer, les dégâts se chiffrent par millions. — A l'occasion de la clôture de l'Exposition de New York, le maréchal Pétain a dressé un message à la nation américaine. — Des troupeaux irréguliers chinois ont pénétré en Indochine Française. Elles sont rouspétées avec de lourdes pertes par les forces françaises. — La Yougoslavie a été survolée. Quelques avions ont été abattus. — Après Coventry, Hambourg a été bombardée sévèrement. La R. A. F., a déversé plus de 1.000 bombes incendiaires. Berlin annonce de nouvelles représailles.

Mercredi. La presse donnait quelques passages de discours prononcés par le Duce : « Confiance dans la victoire ; identité de vues avec l'Allemagne ; pas de paix de représailles avec la France », tels sont les principaux points. — M. le Maréchal Pétain a annoncé à Lyon que les communes seront administrées « par des maires nommés par le gouvernement et assistés par des notables ». « La représentation nationale sera assurée par des représentants élus des organismes professionnels qualifiés et par des notabilités choisies pour leur compétence dans un pays ». Jeudi. M. von Ribbentrop et le Comte Ciano se sont entretenus à Vienne avec le Comte Tchékoff et le ministre des Affaires Étrangères de Hongrie. — On annonce que la nouvelle session du Parlement britannique débitera par un débat à huis clos sur la conduite de la guerre. On s'attend à un discours du roi et de M. Churchill.

LES HOSTILITES

La flotte de commerce britannique a été, durant ces derniers jours, mise à une rude épreuve. En un seul jour, 22.000 tonnes ont été coulées.

Comme en 1917, les avions allemands, les sous-marins, la flotte de surface agissent sur les mers et battent sans merci à la puissante flotte marchande de la Grande-Bretagne.

Le péril créé par les avions est satisfaisant. Plus de 60.000 tonnes coulées par leur seule action.

Les Britanniques prennent des mesures rapides pour diminuer ces pertes. Les avions ne peuvent supporter longtemps sans grand dommage leur cause.

Les bombardements ont continué sur Londres et les principales villes d'Angleterre. La R. A. F. a bombardé avec une extrême violence Hambourg, Munich et Berlin.

Sur le front grec, des combats acharnés se déroulent. Sur le front d'Épire, les Italiens indiquent qu'ils ont légèrement avancé. Les Grecs démentent.

Sur le front de Thessalie, les Italiens attaquent en direction de Kastoria. Les Grecs affirment que toutes ces attaques ont été repoussées.

Sur le front de Macédoine, les Grecs ont remporté de sérieux succès et encerclent Koritsa. Ils ont fait de nombreux prisonniers et capturé un important butin. Les Italiens démentent ces nouvelles et indiquent qu'ils contiennent l'avance des troupes grecques.

L'aviation des deux armées est présente et très active. Les Italiens s'efforcent d'isoler la Grèce et de détruire ses communications. Pour ce raison, ils ont attaqué les ports de Corfou, Volos, Salonique, les navires de voiles ferrées, en particulier celui de Larissa. Les aéro-dromes n'ont pas été épargnés.

L'aviation grecque aidée par la R. A. F. bombarde avec efficacité les ports de débarquement et de débarquement des troupes italiennes.

Des formations aériennes britanniques ont attaqué Koritsa. Des dommages considérables ont été causés à l'ennemi, et de nombreux incendies ont pu être observés.

Les Italiens préparent une grande offensive. De leur côté, les Grecs organisent la ligne Melaxas. Des événements importants ne tarderont vraisemblablement pas à se produire. R. T.

Après la bataille

1914-1918 : j'en étais !... 1939-1940 : mon fils en était !... Combattants de 1914-1918... Combattants de 1939-1940... Pour les uns, la Victoire !... Pour les autres, la Défaite !...

Trois lignes censurées. Eviter l'amertume la plus lourde qui pourrait s'abattre sur les démolibellés d'hier, si on les chargeait injustement du poids de la défaite ; Eviter aussi le cruel et unique affront qui consisterait à vouloir injustement prouver aux anciens éprouvés que les nouveaux, les époux qu'ils pleurent éternellement n'ont pas été des héros.

Des héros, oui, ceux des Corps Français et tous ceux dont les actions d'éclat furent si nombreuses au cours d'un cruel hiver. Des héros, ceux de Narvik, ceux de l'aviation, ceux de Belgique, ceux de Danemark.

Quatre lignes censurées. J'ai sous les yeux l'artériel d'un « journal ». Il expose une amertume bien excusable. « A ceux de 1914-1918, nous ne reprochons pas d'avoir perdu la paix, après avoir si magnifiquement gagné la guerre. A eux seuls nous reconnaissons le droit de nous juger. Les autres n'ont pas la parole ».

Il ne nous appartient pas de juger « nos jeunes camarades », mais de déclarer fermement, en présence des ruines, des misères, des deuils innombrables, que, si une collaboration doit s'engager avec nos adversaires d'hier, une collaboration entre Français est d'abord indispensable.

Par dessus tout, évitons le José qui pourrait se créer entre les Anciens Combattants de 1914-1918 et ceux de 1939-1940.

Mais il s'agit de bien s'entendre, et, pour l'honneur de tout, de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards.

Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

Il s'agit de distinguer les vrais combattants de quelques rares fuyards. Le gouvernement du Maréchal vient d'être saisi d'une question capitale : celle de la distribution de la croix de guerre 1939.

CHRONIQUE LOCALE

Convocation de réunion du groupement des horticulteurs-papillistes et maraichers de l'arrondissement de Bergerac. — Tous les professionnels sont priés de vouloir bien assister obligatoirement, le 23 novembre, à 20 heures 30, salle du Café de la Terrasse, pour être tenus au courant des démarches faites pour l'obtention des cartes de circulation de voitures, des cartes professionnelles et de l'établissement des prix et autres questions diverses.

Le dimanche 1^{er} décembre, à 10 h. 45, aura lieu à la mairie, salle du Conseil Municipal, la réunion générale de la Société de Secours Mutuels et de retraite, de la compagnie des Sapors-Pompier de notre ville.

M. les membres honoraires qui désirent y prendre part, sont priés d'en aviser le capitaine Guizard, ou M. Boisse, trésorier.

— Les familles qui ont des prisonniers de guerre membre de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers de Bergerac sont invitées à en aviser le Président, M. Cabaret, rue Jules-Ferry, ou le secrétaire, M. Mourat, place Gambetta.

— Le dimanche 1^{er} décembre, à 10 h. 45, aura lieu à la mairie, salle du Conseil Municipal, la réunion générale de la Société de Secours Mutuels et de retraite, de la compagnie des Sapors-Pompier de notre ville.

M. les membres honoraires qui désirent y prendre part, sont priés d'en aviser le capitaine Guizard, ou M. Boisse, trésorier.

— Les familles qui ont des prisonniers de guerre membre de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers de Bergerac sont invitées à en aviser le Président, M. Cabaret, rue Jules-Ferry, ou le secrétaire, M. Mourat, place Gambetta.

AGENCE IMMOBILIÈRE **Pierre GALIBERT** ISSIGEAUX (Dordogne) Téléphone 12

A VENDRE **Belle maison de rapport** située en ville GRAND CHOIX DE PROPRIÉTÉS toutes cultures, tous prix

Accident de la route. — Samedi vers 19 heures 30, M. Edouard Marsault, 40 ans, ajusteur à la pondrière de Bergerac, rempli de vin, a été renversé par un camion sur la route de L'Église, venant de prendre son repas au cantonnement de l'entrepreneur de la place, et gagnant à bicyclette le cantonnement de la place.

Arrivé route de Lallinde, M. Marsault fut violemment heurté par une automobile qui allait dans la direction de Bergerac, et précipité sur le sol. Il reçut de sérieuses blessures à la cuisse gauche.

Le cycliste dut être transporté d'urgence à l'hôpital.

Vidanges Modernes René Philippon rue Jean Massot Quartier La Mouliette

avis se clientèle qu'attend démolibellés il reprend son travail au même prix qu'avant guerre.

Agression à main armée et tentative de vol. — Aux Bardonnières, commune de Port-Sainte-Foy, résidait actuellement Madame André Laguenan, veuve Tardieu, 75 ans, retirée à Paris, 41, quai d'Anjou. Elle était accompagnée de sa fille, Henriette Barrand âgée de 51 ans.

Le 13 novembre, vers 20 heures 30, Mme Tardieu et Mlle Barrand prenaient ensemble leur repas, lorsque deux jeunes gens entrèrent brusquement la porte de la cuisine, et armés chacun d'un revolver, crièrent : « Rent les mains, vite », gent à Mlle Barrand d'aller chercher dans un des mallochers et essaya de lui enlever le mouchoir dont il était porteur, mais elle fut bouclée et assit sur le bord du lit de son lit de son lit. Puis elle reçut un choc qui lui fit une blessure au front.

Après tout sur le plancher, le gouverneur ne perdit cependant pas ses sens et vit l'un des deux mallochers s'approcher de Mme Tardieu, lui appuyer à son tour le canon du revolver sur le front en disant : « Votre argent, votre argent ! » On comprend l'émotion de cette dernière, qui put répondre qu'elle n'en avait pas.

Les deux bandits toujours masqués de monochère blanc, coiffés de casquette grise et paroisant à des vêtements de voyage, prirent le parti de quitter les lieux sans insister autrement.

Mais la gendarmerie les recherche.

Traitement végétal des varices

Les varices sont dues à une mauvaise circulation. C'est donc sur la circulation qu'il faut agir et on veut les faire disparaître. C'est pourquoi les Gouttes Floride, le grand régulateur de la circulation, sont souveraines contre les varices. Cette préparation végétale concentrée a une triple action sur le cœur, les Gouttes Floride sont le remède parfait des troubles circulatoires chez l'homme et la femme : varices, hémorroïdes, hypertension, artériosclérose, retour d'âge. Prix Boite : 12 et 20 fr. Franco.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications

Camille BOURON Route du Saint-Ouger BERGERAC Foras, lampes, sonnerie, rebobinage, installation d'eau, Entretien d'usine à prix forfaitaire.

ATELIER SPÉCIAL de BOBINAGE avec Four à Bivres pour rebobage de moteur

EGARÉ le 11 novembre, en face de chez Guithier, à la Neuve, un chien de chasse, chien courant blanc et noir. Le signaler à Béau, à Clantoux, par Bergerac.

Compagnons de France

une seule maison peut vous assurer tous les ARTICLES qui vous sont indispensables : : : CUIRS & TOILES et toutes PIÈCES sur commande

c'est la **Sellerie Moderne** 33, Rue Neuve, Bergerac

BERGERACOIS, Préparez vos vieux vêtements, Pensez aux malheureux !

La population de Bergerac est informée que demain, dimanche, 24 novembre 1940, tous les membres des Groupements de Jeunesse et Sociétés de la Ville passeront à domicile prendre livraison des vêtements usagés, vieux tapis, vieilles hardes, etc...

Pas un Bergeracois ne restera insensible à l'appel du Maréchal Pétain en faveur des malheureux, des refoulés et des prisonniers.

Tous nos concitoyens auront à cœur de préparer leur paquet, aussi petit soit-il, et de le confier dimanche matin à la jeunesse bergeracoise.

MERCi D'AVANCE Le Secours National.

Monsieur Max. CHENE

Expert Comptable Directeur des Etals. JAMET BUFFERAU 40, rue du Marché Bergerac. — Tél. 519 se tient à la disposition des Commerçants et Industriels pour tous travaux de Comptabilité, Bilans, Inventaires, Expertises, Fiscalité et Contentieux.

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

La Société SHEBY, à Saint-Jean-d'Eyraud, se débite sur pied ou en brasses. Faire offres.

Glaçage de Faux-Cols, Manchettes, Plastrons

Jean DESVERGNES
2, rue Pierre Magnès (Pont des Barris) PERIGUEUX

Inauguration d'un pont à Port-St-Foy. — On sait qu'au moment de l'avance des armées allemandes en notre région, le pont suspendu qui reliait la ville de St-Foy à Périgueux, à l'extrémité de Port-St-Foy, sur la rivière Dordogne, fut en partie détruit par une explosion.

Le pont de bois qui venait de se terminer en amont du pont de béton et le génie se mit en devoir de construire, entre les deux, un pont sur pilotis qui devait rétablir, dans la mesure du possible, les communications entre les deux rives.

L'inauguration de ce nouveau pont sur pilotis fut faite le mardi 19 novembre, à 15 heures, par M. le Général Jeannel, commandant la 12^e division militaire, en présence de M. Bordenie, sous-préfet de Bergerac, représentant M. le Préfet de la Dordogne; de M. le Colonel commandant la subdivision de Périgueux; de M. le Lieutenant-Colonel Marty, commandant le district de Bergerac; de MM. les officiers de gendarmerie; de MM. les maires de Saint-Foy-la-Grande et de Port-Sainte-Foy, et d'un nombreux public.

M. le Général Jeannel fut reçu à l'entrée du pont côté rive droite, aux accents de la « Marseillaise », par le bataillon du 202^e régiment, après avoir coupé le cordon symbolique aux couleurs nationales. Le Général et sa suite pénétrèrent sur l'autre rive, à Saint-Foy-la-Grande, et la compagnie du Génie fut passée en revue.

Et la cérémonie d'inauguration fut terminée aux applaudissements unanimes de tous les assistants.

Nos populations de la région foyenne accueillirent cette nouvelle avec joie.

Un trésor pour votre santé...
ent la cuisine Vichyfloré dont il vous suffit de prendre une tasse après le repas du soir car les plantes qui la composent, en action sur les reins et le foie, ont des effets merveilleux. Le Général et sa suite pénétrèrent sur l'autre rive, à Saint-Foy-la-Grande, et la compagnie du Génie fut passée en revue.

L. DHUMERELLE
52, place Gambetta, 52
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce — Industries

CINEMA LYRANO
Vendredi, soirée 20 heures 15. Samedi, soirée 20 heures 15. Dimanche, une seule matinée à 14 heures 30; soirée à 20 h. 15.

LA SALLE DES OUVRIERS
Samedi, soirée 30 heures 15. Dimanche, matinée à 14 heures 30, soirée à 20 h. 15.

THEATRE DE BERGERAC
Vendredi, 21 novembre, en soirée, Gaby Morley avec sa troupe de comédiens dans Le Maître de Forçat.

Mardi 26 novembre, grand gala d'opéra Les Saltimbanques avec ballets et attractions.

AGRICULTEURS,
vous trouverez tous les assortiments qui vous sont indispensables pour votre équipement, à la

SELLERIE - BOURRELLERIE
R. GRENIER
BERGERAC
Magasin à St-Jean, rue Neuve - Téléphone 395
Atelier Sellerie à St-Alfred de Mussat.

FOIRES ET MARCHÉS
Foire aux bestiaux de Bergerac du 16 novembre 1940.
305 vaches laitières aménées, 75 vaches, de 6.000 à 8.000 fr.; l'une.

Mardi 26 novembre, grand gala d'opéra Les Saltimbanques avec ballets et attractions.

Etat-civil de la ville de Bergerac

Du 12 novembre au 19 novembre 1940.

NAISSANCES
Demestre Monique, Place Bellegarde.
Molins Claude, rue Candillac.
Zugar giviana, avenue Calmette.

MARIAGES
Prud'homme Daniel, mécanicien d'aviation de Bergerac et Moresan Giéla s. p. de Bergerac.

DÉCÈS
Peyronnet Léon, 70 ans, Percepteur honoraire, boulevard Monlaigu.
Boin Collin, veuve Nelly Cordier, 69 ans, s. p., rue Marché Joffre.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Léon LAVERGNE
leur épouse, née Grand-jean, beau-père, gendre, oncle, beau-frère, neveu et cousin.

Etude de M^e MÉRIG, avoué à Bergerac, rue Bourbonnais.

Assistance Judiciaire
Décision du 15 juin 1938

Jugement de séparation de corps

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal de première instance de Bergerac, le vingt-trois octobre mil neuf cent quarante, entre la dame ROSINA ROSSI, épouse de monsieur Emilio MORO, servante, demeurant et domiciliée de droit avec son mari, mais résidant et domiciliée de fait à Lamothe Montravel, ayant pour avoué M^e MÉRIG,

Et le sieur Emilio Giovanni MORO, ouvrier, demeurant à Grunac ci-devant, et actuellement à Guttinara (Italie), 42 Via Cavour, province de Vercelli, demandeur définitif:

La présente insertion a lieu en conformité des articles 247 § 3 et 308 du Code civil et en exécution d'une ordonnance de Monsieur le Président dudit Tribunal en date du quinze novembre mil neuf cent quarante.

Bergerac, le 10 novembre 1940.
Signé: MÉRIG.

PROPRIÉTAIRE vend lots de beaux TERREAINS.

FUSIL DE CHASSE à vendre S'adr. à l'Agence Bergeracoise.

PROPRIÉTÉ à vendre 10 kilomètres de St-Jean-Foy-la-Grande. Maison à 4 pièces, bûcherons d'exploitation, 6 hect. S'adresser Bureau journal.

A VENDRE une bonne propriété en bordure de la Dordogne, 4 hectares, culture et prairie, sans bâtiments d'habitation et d'exploitation, 6 hect. S'adresser Bureau journal.

A VENDRE propriété de 10 hectares, cheptel mort, situé à 15 km de Bergerac. Prix: 90.000 fr. Ecrire au Bureau du Journal.

CUISINIÈRE MODERNE état neuf, 4 brûleurs, four, à vendre. S'adresser Bureau journal.

POUR VENDRE ou ACHETER maisons, propriétés, terrains, fonds de commerce, etc. S'adresser à l'AGENCE BERGERACOISE, 101, rue Neuve (Palais de Justice). Clôture - Discrétion.

AGENCE MISSÈGUE

Place de la République
1^{er} A vendre terrain en bordure de la Dordogne, 2000 m² planté d'arbres d'agrément.

A VENDRE plusieurs appareils de chauffage au bois, au gaz ou au charbon. S'adr. B. Sid. B. Victor-Hugo, n° 11.

BLADEUSE pour 4 engins avec harnais à vendre. S'adresser Bureau journal.

LA CHASSE est interdite sur la propriété de M^e Marquand, commune de Mauzac.

VINS EN GROS

TEYSSIER VINS
Achète: tous vins, rouges et blancs, vieux et nouveaux (tous et bouteilles), bouteilles vides formes feuillants, champagne, etc.

VINS ET MARCS MM. les Propriétaires et vendeurs qui ont des vins de vignes et marcs, sous-marcs, lies de vins, etc. de toutes provenances.

PLANTS FRAISIERS 4 saisons et fleurs vivaces. Prix modique. S'adr. Bureau journal.

A VENDRE maison en bois 5.000 francs. S'adresser Etablissement Rodrigues, au Faubourg.

BUREAU DES DOMAINES DE BERGERAC

Harnais et Voitures hippomobiles

Vente aux Enchères publiques et par unité à l'ancien champ de manœuvres de BERGERAC les mercredi 4 et samedi 7 décembre (et en cas de besoin le lundi 9 décembre)

A 10 heures: de 69 voitures de réquisition (charlots, fourgons, tombereaux, etc.) et de 36 voitures militaires (voitures médicales, charlots de parc, fourgons, etc.)

A 14 heures: de harnais divers (90 colliers, 60 sellettes de limonnières, 61 dossières, 48 sous-ventrières, 72 avaloirs, 25 culottes, 105 brides sans guides, traits, abaisse, etc.)

Vente au comptant Conditions d'usage des ventes domaniales; 12% en sus pour tous frais.

VISITE tous les jours de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau des Domaines de Bergerac et à la Direction des Domaines à Périgueux, rue Thiers, n° 3, tél. 602

VILLE DE BERGERAC

ADJUDICATION

Construction d'un cimetière au Faubourg

Le 12 décembre 1940, à 15 heures, il sera procédé à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Municipal, par M. le Maire, assisté de deux Membres du Conseil Municipal, de MM. l'Architecte de la Ville et du Receveur municipal, à l'adjudication de travaux ci-dessous énumérés.

Adjudication en onze lots au rabais uniforme sur série de prix
Montant des Travaux: 329.901 fr. 26

Table with 4 columns: LOTS, CORPORATIONS, MONTANT, Cautionnement. Lists items like Maçonnerie, Ferrière, Peinture, etc.

Les soumissionnaires devront être déposés au Secrétaire de la Mairie, au plus tard le 9 décembre 1940 avant 18 heures. Elles seront placées sous pli cacheté portant la mention « Soumission ». Ce pli contiendra:

1^{er} Le récépissé de dépôt du cautionnement dans une Caisse de l'Etat; 2^e Une (ou plusieurs) enveloppe(s) que renfermera la soumission. Chaque enveloppe portera le n° du lot.

Un certificat de capacité délivré par un architecte (sur feuille timbrée à 6 fr.) et n'ayant plus de deux ans de date, sera déposé au Secrétaire de la Mairie ou remis à l'Architecte, au moins cinq jours avant l'adjudication. Il sera remis à l'entrepreneur après l'adjudication.

Pièces à consulter. — Pour consulter les plans, devis, cahier des charges, etc., s'adresser à l'Hôtel de Ville « Bureau des Travaux » (2^e étage), tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Bergerac, le 5 novembre 1940. Le Maire: Maurice MOULINIER.

Modèle de soumission

(sur feuille timbrée à 6 fr.)
Je soussigné, entrepreneur, demeurant à ... déclare avoir pris entièrement connaissance des pièces relatives à l'adjudication des travaux pour le Cimetière.

Je m'engage à exécuter ces travaux sur lesquels je soussigne un rabais uniforme de (en lettres) par cent francs.

Commerçants, Industriels, Agriculteurs, Touristes, qui cherchez un Gazogène qui vous donne toute satisfaction.

Marque PANHARD S'IMPOSE

Elle a fait ses preuves depuis de longues années; au Grand-Prix de 100.000 fr. du Ministère de l'Agriculture, elle avait déjà acquis une grande réputation sur ce genre de carburant.

Marque PANHARD

vous propose ces deux modèles:
Adaptation Gazogène Remorque Gazogène
pour camion et camionnette pour voiture tourisme

Garage CANTIN 24, Cours Victor-Hugo Bergerac
Garage DUBUR Place du Jardin-Public Bergerac

LES CHAUSSURES ALBERT

7, Rue du Marché — BERGERAC
En face la Poste

Malgré les difficultés actuelles, feront toujours ce qui est possible pour que vous soyez satisfait.

VENTE DE CONFIANCE

BUREAU DES DOMAINES DE BERGERAC

VENTE D'AUTOMOBILES

L'Administration des Domaines met en vente les véhicules automobiles ci-après, provenant de la réquisition et en excédent des besoins de l'Armée de l'Air:

3 Voitures de Tourisme
2 Citroën C. 6 F. et C. 4 G.; 1 Peugeot 402

3 Gars
2 Renault 22 CV 45 places et 1 Citroën 15 CV 22 places

92 Camions et Camionnettes
34 Renault (3 de 5 T.; 4 de 4 T.; 9 de 3 T. 5; 13 de 2 T. 5; 4 de 1 T. 5; 1 de 800 L.) — 11 Citroën (1 de 3 T.; 9 de 3 T. 5; 1 de 2 T. 5) — 10 Chevrolet (1 de 5 T.; 1 de 4 T.; 5 de 3 T. 5; 3 de 1 T. 5) — 9 Matford (2 de 4 T.; 5 de 3 T. 5; 2 de 2 T. 5) — 6 Berliet (4 de 3 T. 5; 1 de 3 T. 5; 1 de 2 T. 5) — 3 Ford (3 de 3 T. 5; 2 de 1 T. 5) — 4 Rochet de 3 T. 5 — 2 Panhard (4 de 6 T. 5; 1 de 3 T. 5) — 2 Unio de 2 T. — 2 Laffly (1 de 5 T.; 1 de 1 T. 5) — 1 Cheard de 1 T. 5 — 2 Studebaker (1 de 4 T.; 1 de 2 T. 5) — 1 Hotchkiss de 2 T. 5 — 2 Saurer (1 de 3 T. 5; 1 de 3 T. 5) — 1 Delaunay de 2 T. 5.

Visite des véhicules. — Ces véhicules peuvent être vus à la Base de Stockage-Air de Bergerac-Roumanières tous les jours de 9 heures à 11 heures et de 14 h. 30 à 16 h. 30 (S'adresser à la Sous-Direction des Services Techniques).

La vente a lieu par unité à l'amiable, avec appel d'offres dans les conditions suivantes:

Opérations de Vente. — Les amateurs déposeront sans enveloppe, contre récépissé, ou adresseront sous pli fermé, recommandé et sans double enveloppe (l'enveloppe intérieure ne portant que l'indication: offre d'acquisition de véhicule automobile), leurs offres, écrites sur papier libre, au Bureau des Domaines, 88, rue Valéte à Bergerac.

Ces offres pourront être présentées sous la forme suivante: « Je soussigné (nom, prénom, profession et résidence), demande à acquérir l'expiration (marque, type et numéro d'immatriculation militaire) de la Base-Air de Bergerac-Roumanières, au prix de (en lettres) francs, frais en sus. (Date et signature):

Ne seront admises que les offres qui seront parvenues au Bureau des Domaines de Bergerac le mardi 10 décembre avant 16 heures.

Le dépouillement des offres sera effectué le mercredi 11 décembre, à 14 heures, à la Mairie de Bergerac; les opérations seront publiques.

La vente sera prononcée au profit du plus offrant à condition que sa proposition soit au moins égale au prix limite arrêté antérieurement, par la Commission de vente.

Les véhicules pour lesquels les offres n'auront pas atteint cette estimation ne seront pas vendus.

Les acquéreurs devront souscrire, sur papier timbré, une soumission régulière dont le modèle leur sera remis directement, s'ils assistent au dépouillement, soit adressé dans les 3 jours, au cas contraire.

Aucun avis ne sera adressé aux amateurs dont les offres n'auront pas été retenues.

Égalité d'offres. — Au cas où des offres égales auraient été faites pour un même véhicule par des personnes dont aucune ne pourrait se prévaloir d'un des droits de préférence indiqués ci-après, de nouvelles offres devraient être faites par ces mêmes personnes; ces offres, établies dans la même forme que les premières, devraient parvenir au Bureau des Domaines avant l'expiration (marque, type et numéro d'immatriculation militaire) de la Base-Air de Bergerac-Roumanières, au prix de (en lettres) francs, frais en sus.

Les nouvelles offres seraient déposées, leurs auteurs étant admis, au Bureau des Domaines, le premier jour non férié qui suivrait l'expiration du délai ci-dessus, à 14 heures.

L'opération serait recommencée dans les mêmes conditions si les nouvelles offres étaient encore égales.

Droit de préférence. — A égalité d'offres, un droit de préférence est accordé: En premier lieu, à l'amateur qui a eu un véhicule semblable réquisitionné et non restitué;

En second lieu, aux collectivités publiques; En troisième lieu, à l'ancien personnel des cadres actifs de l'Armée de l'Air (pour un seul véhicule).

Pour les justifications à fournir, demander tous renseignements au Receveur des Domaines de Bergerac.

Paiement du prix et des frais. — Le prix de vente et les frais en sus (12%) seront payables au Bureau des Domaines de Bergerac après l'approbation de la soumission et dans les huit jours de l'avis de cette approbation qui sera donné à chaque acquéreur.

Enlèvement du matériel. — Les voitures vendues ne pourront être enlevées qu'avec un bon d'enlèvement qui sera délivré aux acquéreurs lors du paiement du prix et des frais; cet enlèvement devra être effectué dans les quatre jours de la date du bon. A défaut, les voitures pourront être vendues au Fero aux frais de l'acheteur et à ses risques et périls.

Il ne sera pas fourni de carburant aux acheteurs. En aucun cas l'Administration ne pourra être tenue pour responsable des dégradations, détériorations ou vols de véhicules qui pourraient être commis après la vente.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction des Domaines à Périgueux, 3, rue Thiers (tél. 602) et au Bureau des Domaines de Bergerac, 88, rue Valéte.

CHAUSSURES DE LIMOGES

58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur

Clinique Moderne Dentaire 92, rue Neuve d'Argenson, 92
SOINS de la BOUCHE et des DENTS
R. C. 7853 BERGERAC Téléphone
Directeur: BOUZAËC
par chirurgien-dentiste diplômé
Consultations: de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.